



La responsabilité de la ville ?

Par **margeuritte**, le **20/01/2010** à **18:09**

Bonjour,

En décembre dernier, lors des premières neiges, en voulant aller faire mes courses, à 50 mètres de la grande Surface, j'ai eu un accident de voiture (la voiture à glissé)...

Evidemment, je suis assurée au minimum. Je suis très énervée car cet accident me coûte:

- la voiture non récupérable
- 750 € de franchise non récupérable

+ je ne sais pas encore si j'aurais des frais pour la "casse"

Par ces temps de crises, c'est absolument pas le top?

Je suis encore plus énervée contre la ville / la grande surface qui aurait pu prendre ses précautions: les médias 48 heures avant annonçaient vigilances oranges.

La ville a-t-elle une responsabilité? ex. obligation de saler les routes? Ai-je un recours?